

Un roulement de contrats permet à l'AIM de saisir au vol une nouvelle convention collective et de nouveaux membres!

Mercredi le 23 mai 2018

Pour diffusion immédiate

Toronto, ON – L'Association internationale des machinistes (AIM) a tourné la situation du tout dernier roulement de contrats à l'Aéroport international Pearson de Toronto en sa faveur en obtenant une accréditation sur la base de reconnaissance volontaire, une nouvelle convention collective et de nouveaux membres.

Le roulement de contrats est une pratique courante à l'Aéroport Pearson autorisée par l'administration aéroportuaire du Grand Toronto (GTAA) qui se traduit normalement par une perte d'emploi pour certains des travailleurs et travailleuses concernés et par des salaires et avantages sociaux réduits pour d'autres. Ce roulement de contrats impliquait Smarte Carte, la société responsable des chariots à bagages pour les passagers à l'aéroport, qui a perdu le contrat à la suite d'un roulement de contrats qui s'est soldé en faveur de Clarrion. Toutefois, au lieu de possiblement perdre leur emploi ou obtenir un salaire et des avantages sociaux réduits avec le nouvel employeur, les travailleurs et travailleuses de Smarte Carte, membres de l'AIM, ont non seulement conservé leur emploi, mais aussi leur salaire, leurs avantages sociaux, leur ancienneté, de même que leur syndicat, grâce à l'AIM.

« Il a fallu six semaines de négociations extrêmement ardues avec l'employeur, la GTAA et plusieurs réunions en personne avec nos membres », explique Sam Jabbar, recruteur de la section du district 140 des transports de l'AIM. « Le président général pour le district 140 des transports de l'AIM Tal Rayat et moi avons indiqué très clairement à l'employeur et à la GTAA que nous ne nous en allions nulle part et qu'ils ne seraient pas en mesure d'entamer leurs activités sans nos membres. Nous leur avons également fait savoir que nos membres ne commenceraient pas à travailler pour ce nouvel employeur sans avoir l'AIM derrière eux comme représentant syndical. »

« Nous avons placé la barre plus haut avec cette convention collective », explique M. Rayat. « Obtenir l'accréditation sur la base de reconnaissance volontaire est une très grande victoire pour nous. Nous avons assuré une transition toute en douceur pour nos membres vers leur nouvel employeur, tout en augmentant la densité de notre représentation à l'aéroport avec l'ajout de 35 nouveaux membres. »

La nouvelle convention collective d'une durée de trois ans prévoit des augmentations de salaire de 3 p. 100 à chaque année, en plus de maintenir les salaires que les membres avaient avec Smarte Carte. Toutes les dispositions concernant les avantages sociaux et l'ancienneté restent telles quelles. De plus, les membres recevront une indemnité annuelle de chaussures de 120 \$ et

l'employeur a accepté d'offrir des congés payés de 24 heures par mois pour permettre aux militants syndicaux d'assister aux réunions mensuelles des membres.

« Nous avons montré une fois de plus pourquoi nous sommes le syndicat qui jouit de la plus forte représentation syndicale à l'Aéroport Pearson et nous continuons de grandir », déclare avec satisfaction M. Jabbar. « Nous avons réussi une fois de plus à prendre un citron et à en faire de la limonade! »

-30-

Pour obtenir des renseignements supplémentaires :

Sam Jabbar, recruteur de la section du district 140 des transports de l'AIM

905-671-3192 / 416-875-8140

Tal Rayat, président général pour le district 140 des transports de l'AIM

905-671-3192 / 416-827-8140

Bill Trbovich, directeur des communications pour le Canada de l'AIM

416-386-1789 poste 31 / 416-735-9765